



1106108501

DATE DEPOT :	2011-06-28
NUMERO DE DEPOT :	2011R061471
N° GESTION :	2000B05832
N° SIREN :	430087429
DENOMINATION :	INNOVACOM GESTION
ADRESSE :	23 R ROYALE 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2011/05/19
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE CHANGEMENT DE PRESIDENT

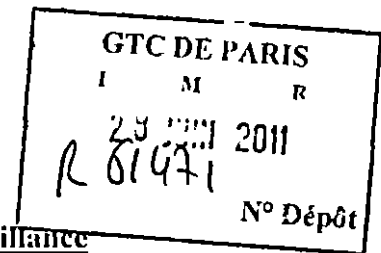
00195832

Innovacom-Gestion
Société par actions simplifiée
au capital de 766 400 €
Siège social : 23, Rue Royale - 75 008 PARIS
430 087 429 RCS Paris

EC du 19/5/11

CU C2

**EXTRAIT PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 19 MAI 2011**



2 - Démission d'un membre et du président du Conseil de Surveillance

Le Président de séance rappelle la démission pour convenance personnelle de Monsieur Georges PENALVER de son mandat de membre du Conseil de Surveillance et Président du conseil et demande au conseil de pourvoir à son remplacement.

Le Conseil prend acte de cette démission et remercie vivement Monsieur Georges PENALVER de son travail et de son implication en tant que membre du Conseil de Surveillance et Président du conseil.

3 - Cooptation d'un membre du Conseil de Surveillance

Le Président de séance indique que conformément à l'article 15 des statuts de la Société, le Conseil a la faculté de procéder à des nominations à titre provisoire et qu'il propose donc la nomination de Monsieur Jean-Louis CARCANO en qualité de nouveau membre au Conseil de Surveillance.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance, usant des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 15 des statuts, nomme en qualité de membre du Conseil de Surveillance :

- Monsieur Jean-Louis CARCANO,
- Né le 7 août 1961,
- Demeurant au 4 rue Moncey, 75009 Paris

En remplacement de Monsieur Georges PENALVER, pour la durée du mandat de ce dernier, soit à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010, et devant se tenir en 2011.

Conformément aux statuts, cette nominations faite à titre provisoire sera soumise à ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire des associés.

4 - Nomination du président du Conseil de Surveillance

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil de Surveillance, usant des pouvoirs qui lui sont confiés par l'article 16 des statuts de la Société, désignent à l'unanimité Monsieur Jean-Louis CARCANO, Président du Conseil de Surveillance, hormis sa propre voix, et ce pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010, et devant se tenir en 2011.

Monsieur Jean-Louis CARCANO déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires pour exercer son mandat.

En sa qualité de Président du Conseil de Surveillance, Monsieur Jean-Louis CARCANO sera chargé de convoquer le Conseil, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, et d'en diriger les débats.

Monsieur Jean-Louis CARCANO sera également compétent pour convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, à défaut de convocation par le Directoire.

La séance se poursuit alors sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CARCANO.

Extrait certifié conforme à l'original
Le Président
Jean-Louis CARCANO*

* signature précédée de la mention « Extrait certifié conforme à l'original »